

Webconférence

Les enjeux distributifs de l'action pour le climat

5 juillet 2023



Animation des échanges



Mathilde VIENNOT

cheffe de projet « Enjeux sociaux et sociétaux de la transition écologique » à France Stratégie



Les enjeux distributifs de l'action pour le climat



Vincent MARCUS

coordinateur du rapport thématique
« Enjeux distributifs »
Sous-directeur au ministère
de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires



Louise KESSLER

Directrice du programme
« Économie » de l'Institut de l'Économie
pour le Climat - I4CE



Nicolas DUVOUX

Professeur de sociologie à
l'université Paris 8 et
président du comité scientifique du Comité
national des politiques de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion (CNLE)



Les enjeux distributifs de l'action pour le climat

- 1. L'impact de la transition sur les ménages**
 - a. L'empreinte carbone différenciée des ménages



1a. L'empreinte carbone différenciée des ménages



Vincent MARCUS

coordinateur du rapport thématique

« Enjeux distributifs »

Sous-directeur au ministère

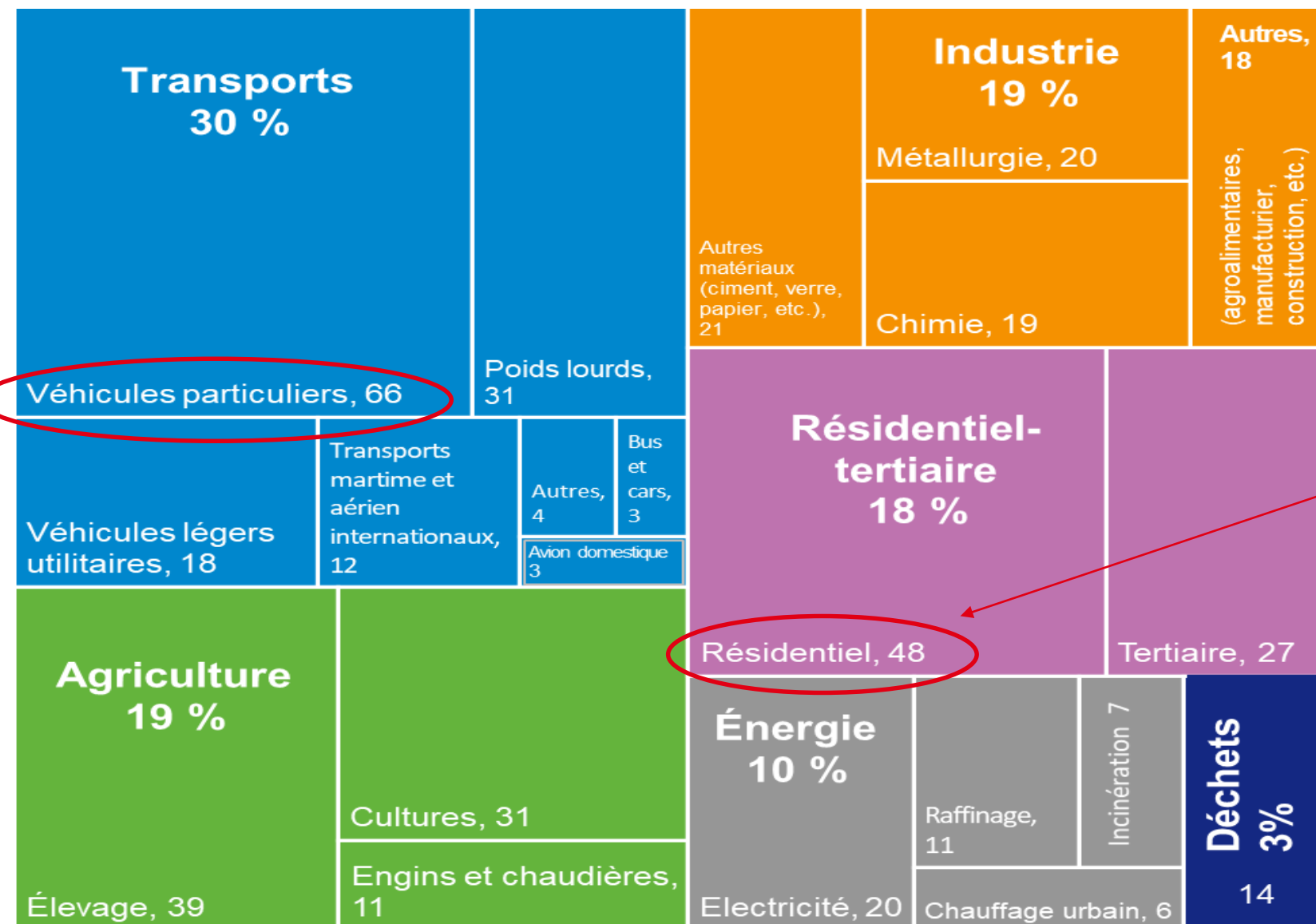
de la Transition écologique

et de la Cohésion des territoires

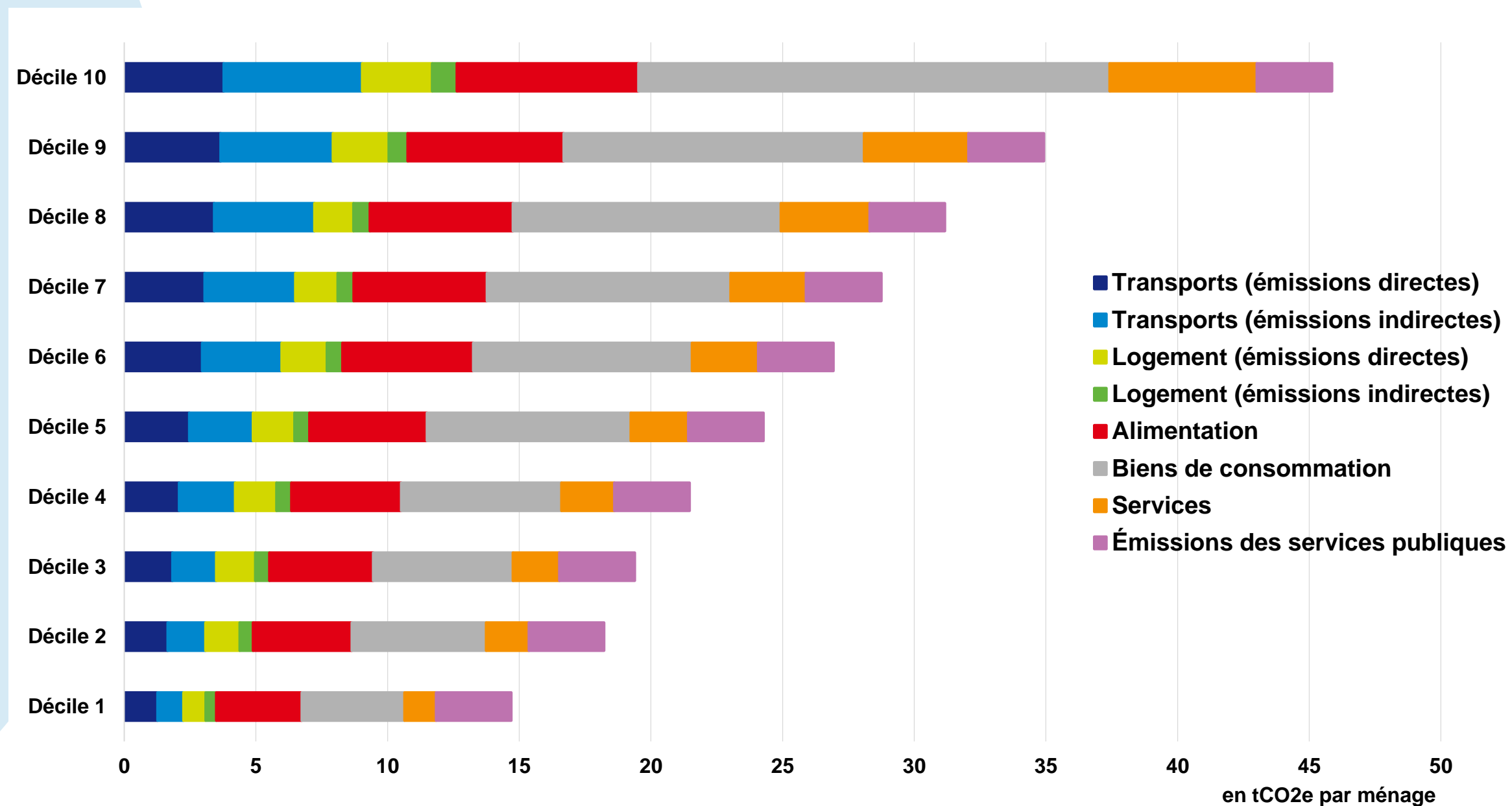


Tous les secteurs devront prendre part à l'effort

Émissions de GES en France en 2021 (~ 420 MtCO₂e)



Décomposition de l'empreinte carbone des déciles de niveau de vie par principaux postes de consommation (en tCO2e)

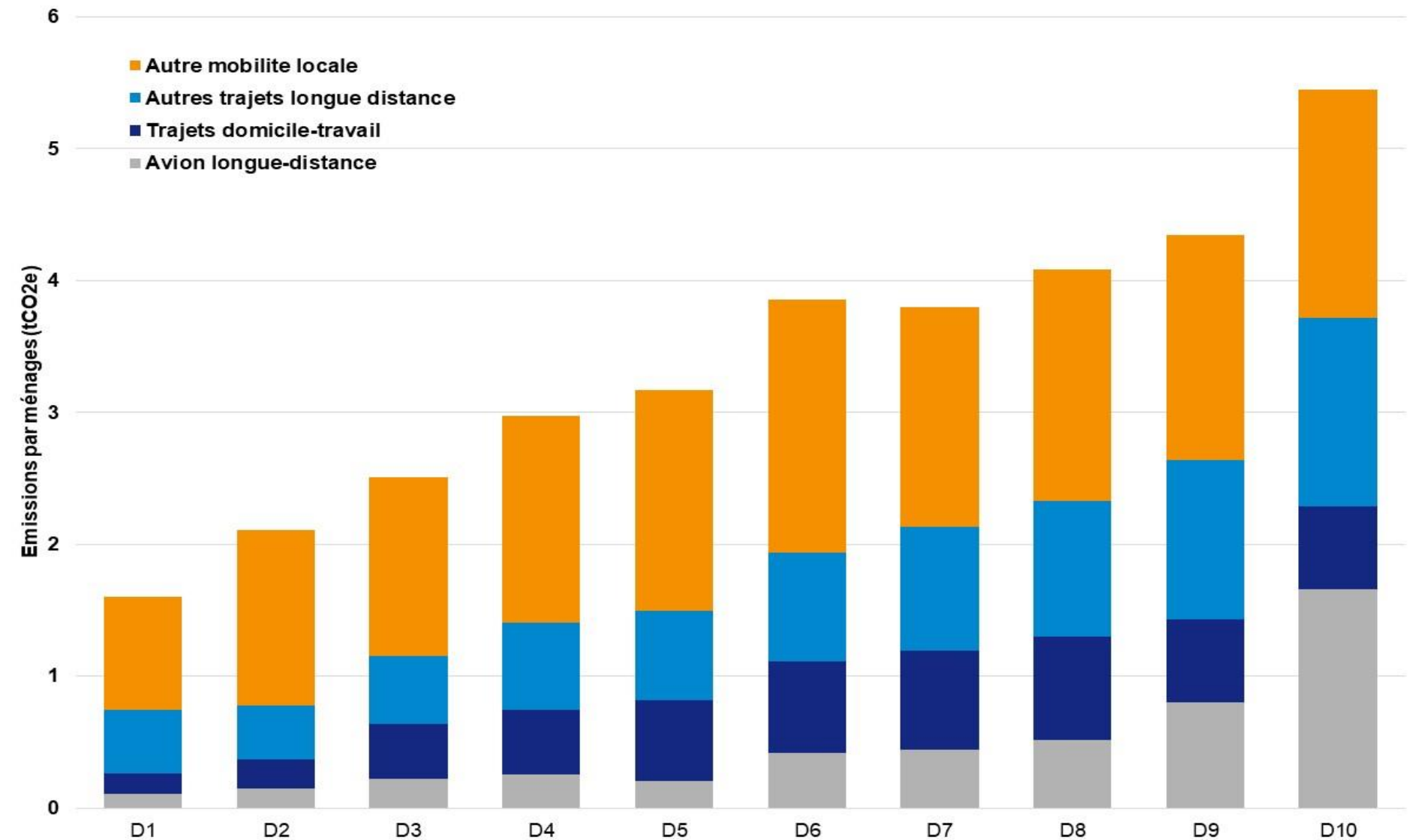


Emissions des « services de transports » par niveau de vie (en tCO2e)

Emissions moyennes des seuls déplacements en avion des ménages les plus aisés (10^e décile), soit 1,7 tCO₂eq par ménage et par an :

== émissions de l'ensemble des déplacements des ménages les plus modestes (1^{er} décile)

== émissions des déplacements « locaux » (hors domicile-travail) des ménages médians (3^e quintile)



Source : Pottier et al. (2020), « [Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France](#) », Revue de l'OFCE



1a. L'empreinte carbone différenciée des ménages



Louise KESSLER

Directrice du programme
« Économie » de l'Institut de l'Économie
pour le Climat - I4CE



1a. L'empreinte carbone différenciée des ménages



Nicolas DUVOUX

Professeur de sociologie à
l'université Paris 8 et
président du comité scientifique du Comité
national des politiques de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion (CNLE)



Axes de la note de cadrage du CNLE



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Nicolas Duvoux

Président du comité de pilotage du CNLE sur l'impact social de l'écologie

Le 22 février 2023

Note de cadrage préliminaire au rapport 2023 du CNLE

« L'impact social de l'écologie :
Comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ? »

Objet :

Cette note a pour objet de poser un projet de cadre de problématisation du futur rapport du CNLE sur « l'impact social de la transition écologique : Comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ? » comportant les principaux axes de réflexion (dans une version synthétique) retenus par le comité de pilotage mis en place en novembre 2021 pour venir en appui à la réalisation de ce rapport. Il s'agit d'une note préliminaire dans la mesure où les éléments d'informations et d'analyse (recueillis lors des auditions publiques organisées par le comité de pilotage sur la période novembre 2021- janvier 2023) n'est pas exhaustive. Toute la richesse des échanges et propositions formulées suite aux présentations des intervenants auditionnés (Annexe) n'est pas ici restituée dans leur intégralité. Elle le sera dans le rapport.

Cette note a été discutée et validée par le comité de pilotage le 26 janvier 2023. Elle est donc le résultat d'un travail collégial et participatif ayant impliqué des membres de différents collèges du CNLE (associations, chercheurs,



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Synthèse

Note de cadrage du rapport CNLE

« L'impact social de l'écologie :
Comment faire de la transition écologique
un levier de l'inclusion sociale ? »

CNLE

Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

22 Février 2023

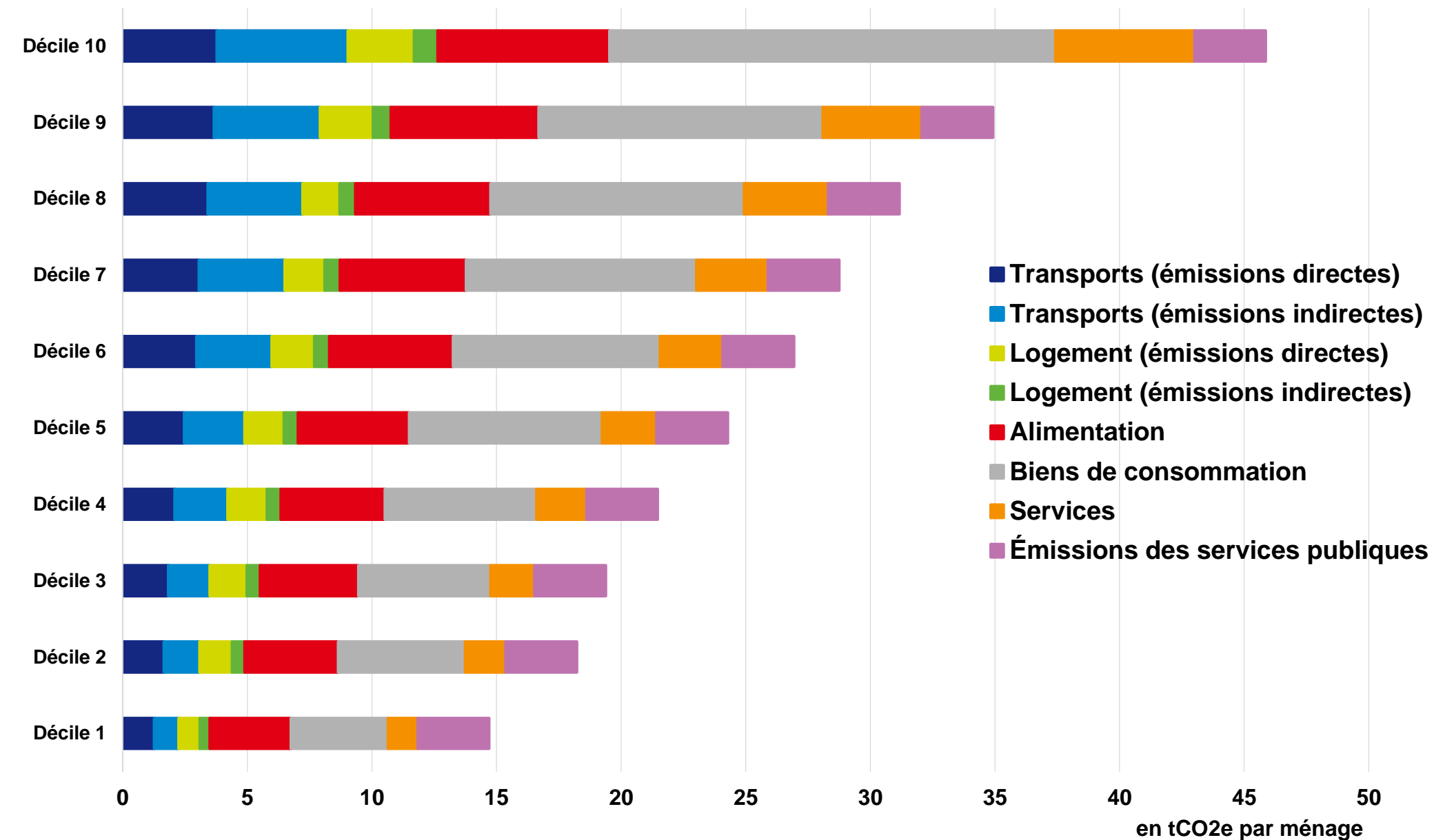
Note disponible sur le site du CNLE (22/02/2023)



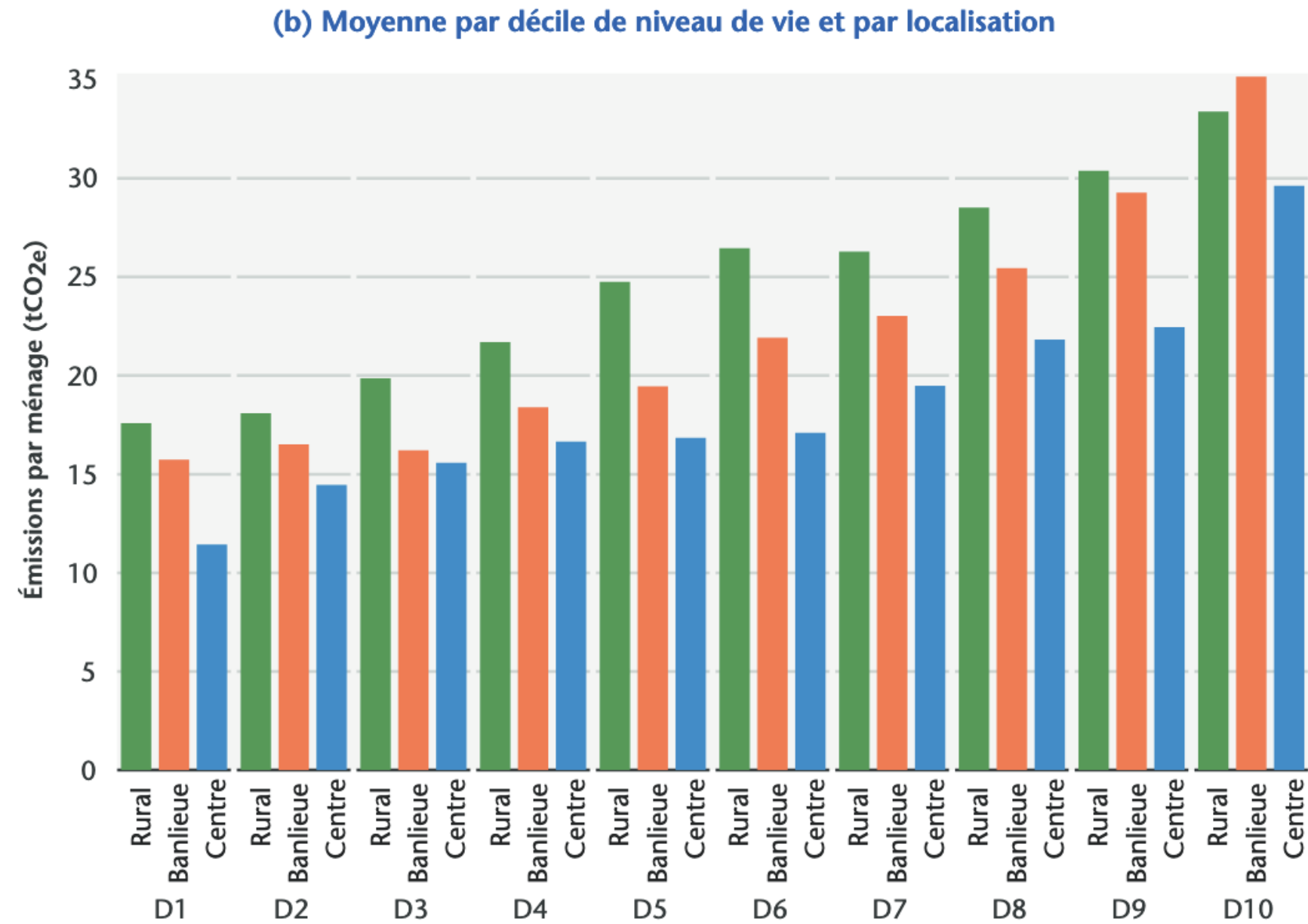
Une relation complexe entre « fin du monde » et « fin du mois »

Constat : les plus aisés sont les plus gros émetteurs de CO₂. Mais ce n'est pas toujours vrai !

- Le lieu de résidence et la dépendance à la voiture thermique jouent un rôle important
- Toute approche simpliste de la question doit être évacuée



L'ampleur des disparités territoriales



Sources : Insee, BdF 2011, calculs des auteurs.

Source : Pottier et al. (2020), « [Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France](#) », Revue de l'OFCE



Les enjeux distributifs de l'action pour le climat

1. L'impact de la transition sur les ménages

b. Les capacités d'investissement et de changement de comportement



1b. Capacités d'investissement et de changement de comportement



Vincent MARCUS

coordinateur du rapport thématique

« Enjeux distributifs »

Sous-directeur au ministère

de la Transition écologique

et de la Cohésion des territoires



« La transition est spontanément inégalitaire »

Les réglementations ne sont pas plus indolores que la taxation du carbone

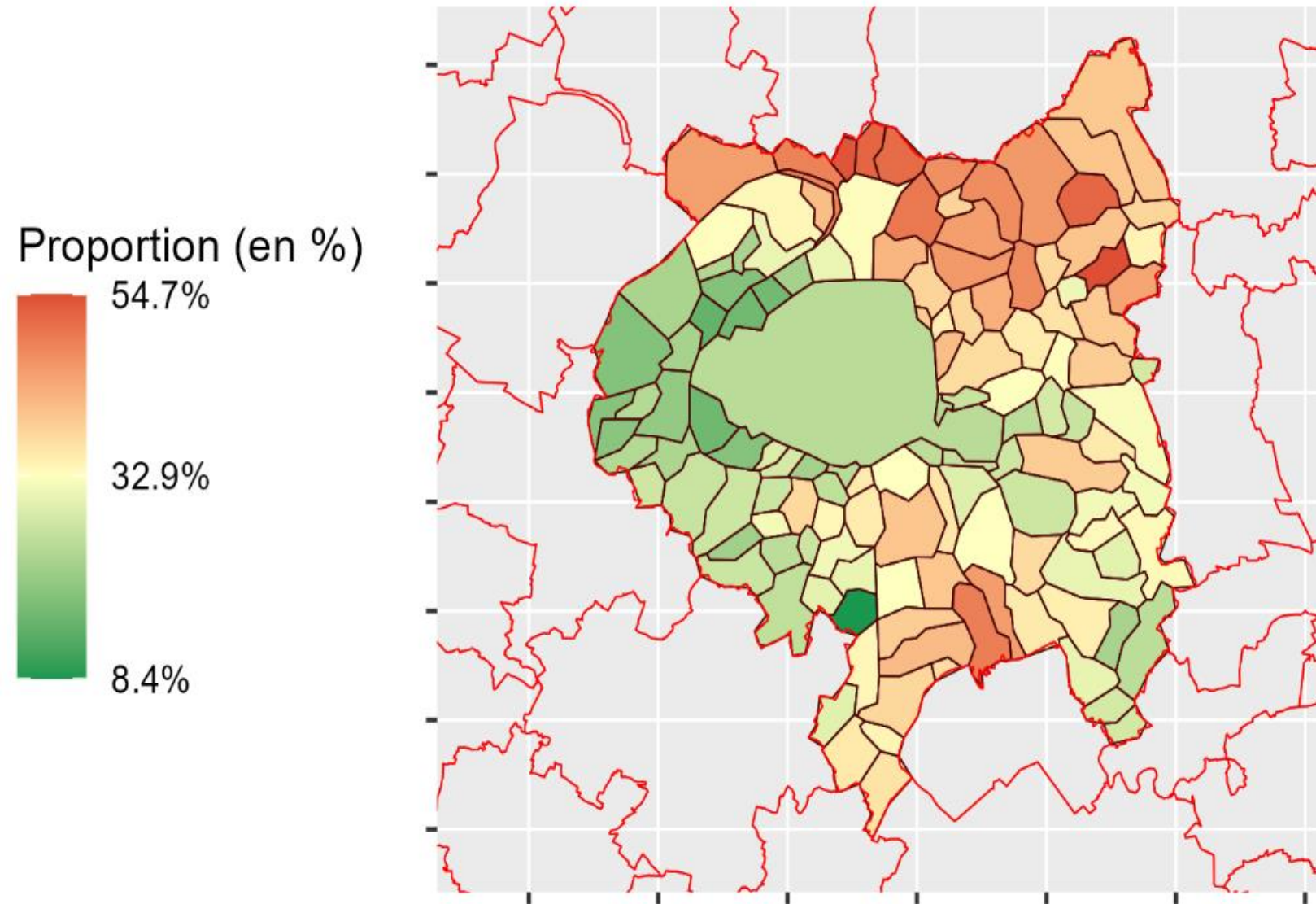
Transition juste :

- égalité des sacrifices et
- capacité à financer des alternatives

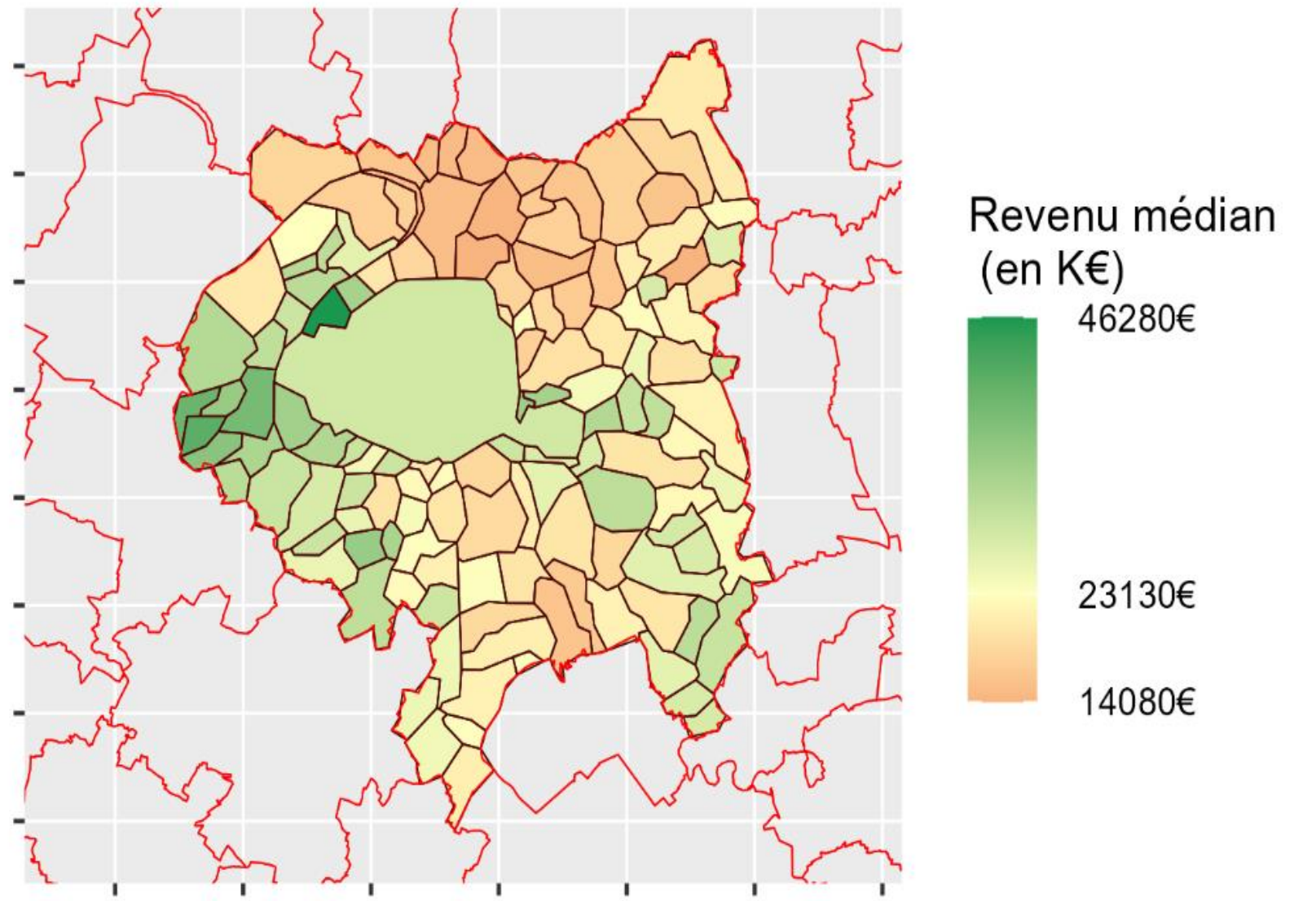
Face aux investissements nécessaires, des capacités inégales de financement des ménages (cf. tableau)



Proportion de voitures
Crit'Air 3, 4, 5 et non classées
Métropole du Grand Paris



Revenus médians 2018
Métropole du Grand Paris

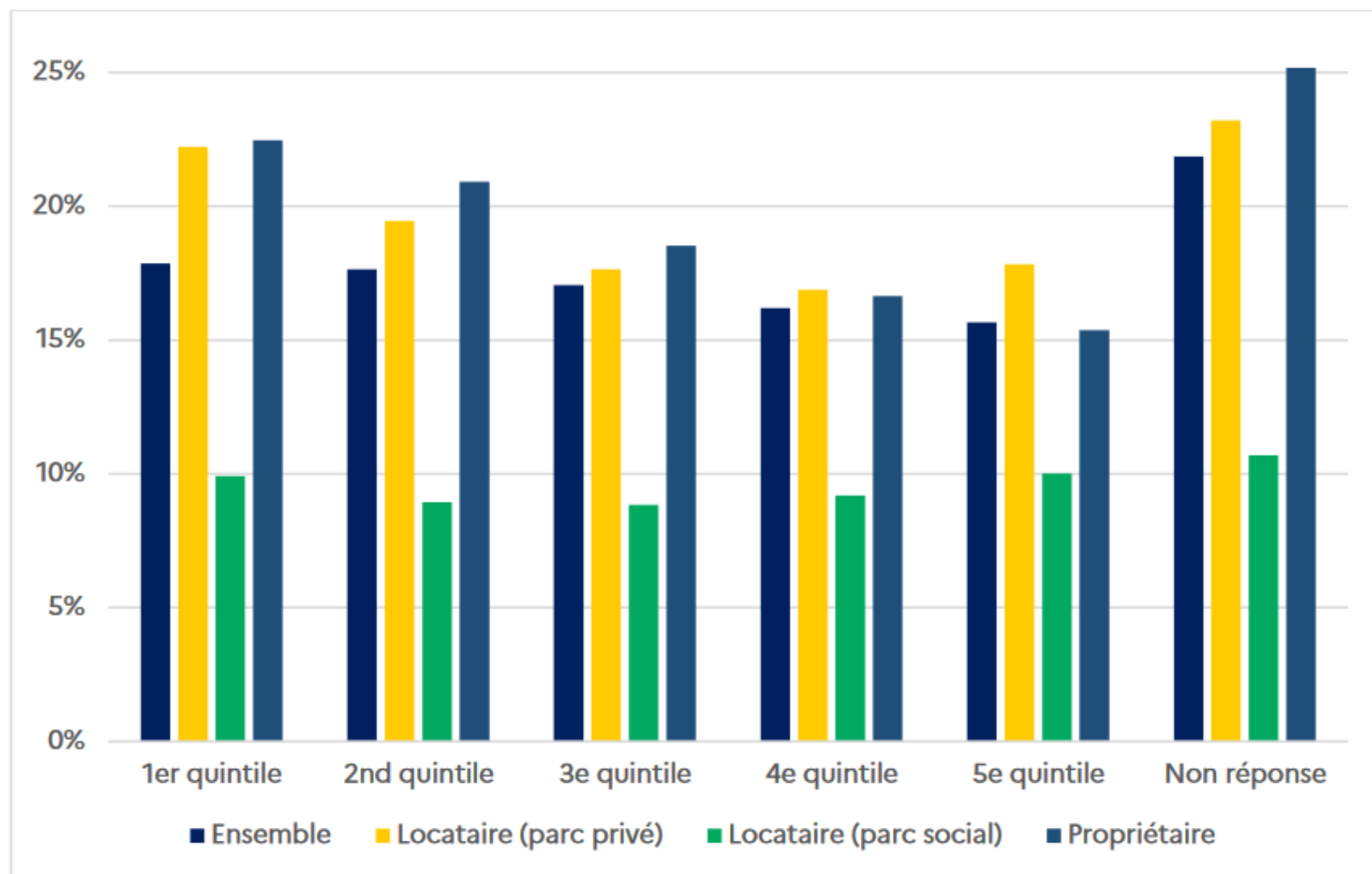


Source : Rapport thématique « enjeux distributifs »



« Passoires » (F et G) :
22% des ménages propriétaires du Q1 vs 15% dans le Q5

Graphique 9 : part des passoires énergétiques (étiquettes F et G) selon le revenu des ménages occupants
En %



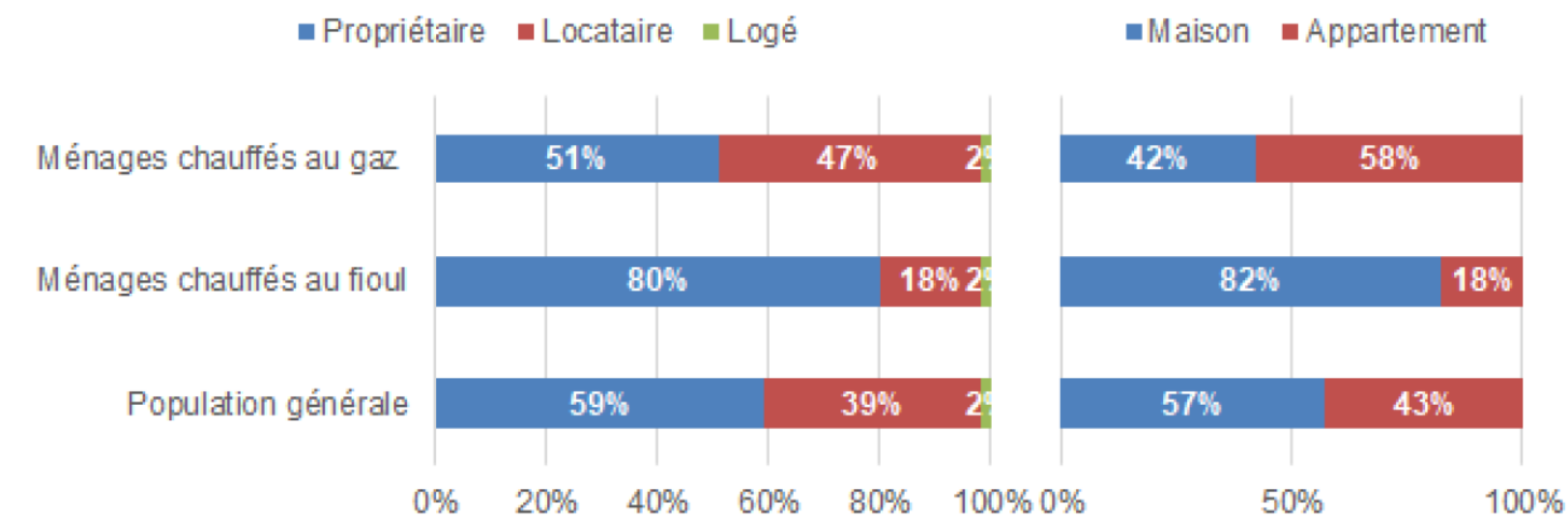
Champ : ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine. Les logements mis à disposition gratuitement sont inclus dans le parc locatif privé.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Source : ONRE (2022), Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1^{er} janvier 2022

Ménages chauffés au fioul :
>50% en couronne des pôles urbains
~30% ont plus de 70 ans

Graphique 11 – Répartition des ménages en fonction du statut d'occupation (à gauche) et du type de logement (à droite)



Source : enquête nationale Logement 2013 (Insee vieillie par le CGDD) avec et enquête Mobilité des personnes 2019 (SDES), France métropolitaine, ensemble des ménages ; crédits : CGDD

Source : Rapport « Enjeux distributifs »



Coût brut de la transition vers la neutralité climatique pour des ménages-type

Opération	Investissement brut (euros)	Taux d'effort total (annuel) Ménages très modestes (D1-D2)	Taux d'effort (annuel) Classes moyennes (D4-D5)
Rénovation du logement	24 000	146 % (6 %)	82 % (3 %)
Changement du vecteur de chauffage	13 000	79 % (3 %)	44 % (2 %)
Acquisition d'un véhicule électrique	35 000	213 % (13 %)	120 % (8 %)

Lecture : la rénovation d'un logement coûte 24 000 euros en moyenne, ce qui représente 146 % du revenu annuel moyen d'un ménage des deux premiers déciles et 82 % de celui d'un ménage des déciles 4 et 5. Si ce coût est étalé sur la durée de vie de la rénovation, il représente un effort de 6 % du revenu par an (sur 25 ans).

Note : Le taux d'effort total est ici le rapport entre le coût d'acquisition d'un bien et le revenu disponible annuel de la catégorie de ménages considérée. Il donne une idée de l'effort financier total. Le taux d'effort annuel divise ce ratio par la durée de vie des équipements (25 ans pour les travaux du logement, 16 ans pour les véhicules). Hypothèses de calcul : 13 000 euros pour le coût moyen d'une pompe à chaleur air-eau ; 24 000 euros pour le coût moyen de rénovation d'une passoire thermique vers la classe C ; 35 000 euros pour le coût d'un véhicule électrique ; 16 450 euros (chiffres 2019) pour le revenu annuel moyen des ménages des deux premiers déciles (D1-D2) et 29 235 euros pour ceux des déciles 4 et 5.



1b. Capacités d'investissement et de changement de comportement



Nicolas DUVOUX

Professeur de sociologie à
l'université Paris 8 et
président du comité scientifique du Comité
national des politiques de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion (CNLE)



1b. Capacités d'investissement et de changement de comportement



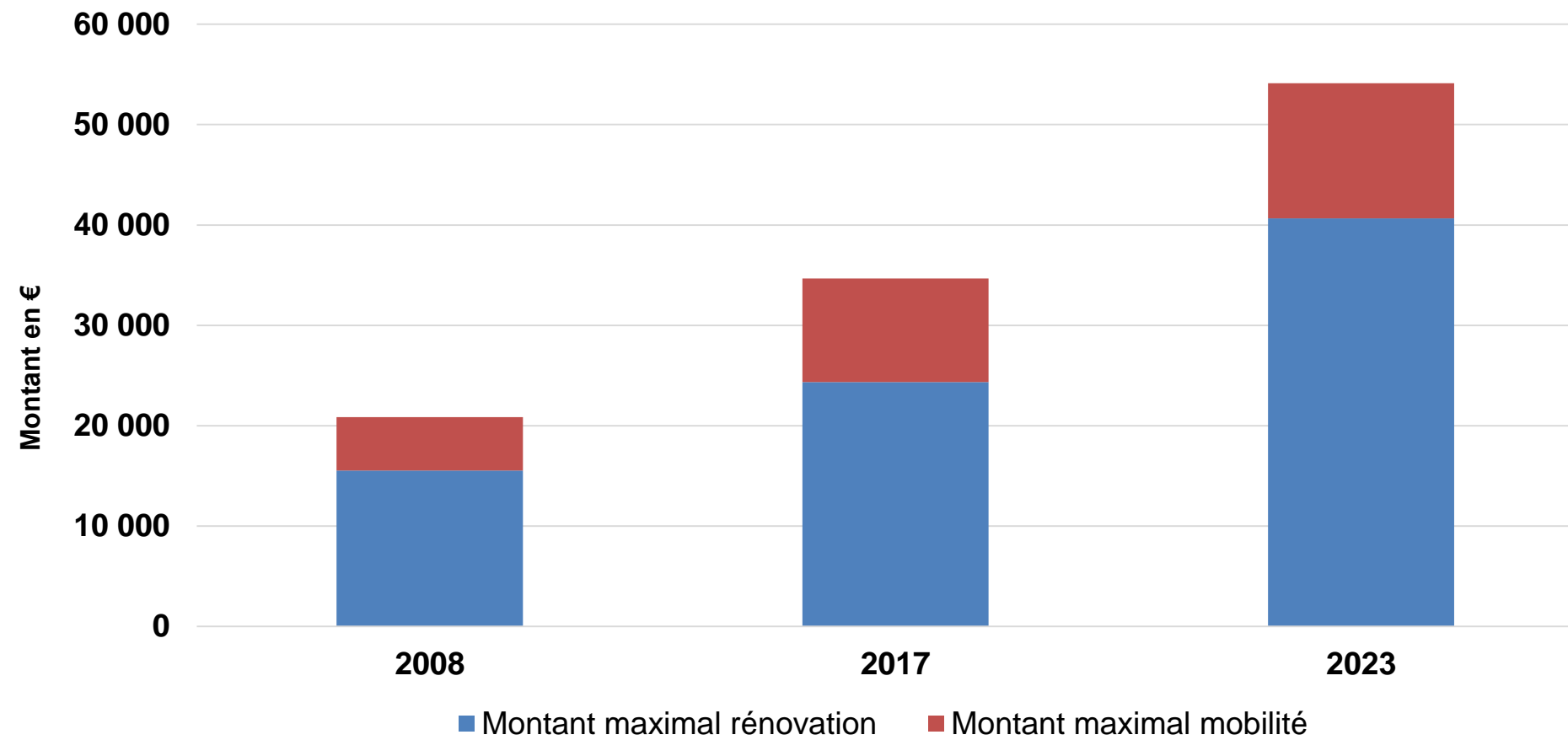
Louise KESSLER

Directrice du programme
« Économie » de l'Institut de l'Économie
pour le Climat - I4CE



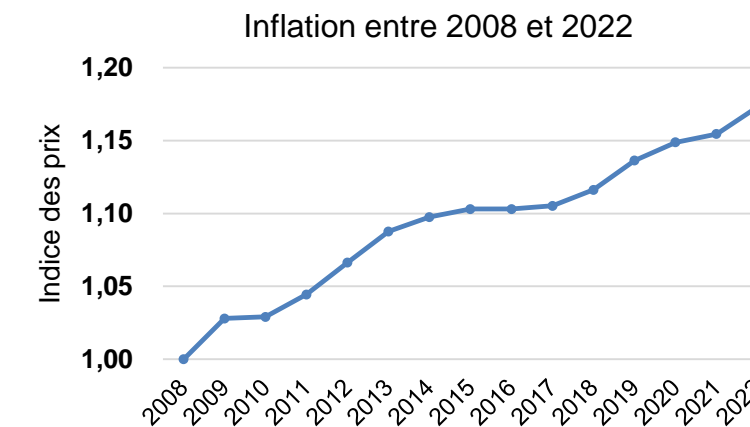
Une augmentation du montant des subventions

Evolution du montant maximal des subventions à la rénovation et à la mobilité électrique



Hypothèses : couple sans enfants, hors Île de France, hors bonifications gros rouleur et ZFE, en France métropolitaine. Maison rurale au fioul pour la rénovation, citadine neuve standard pour la mobilité. Taux de référence de 20% pour la TVA.

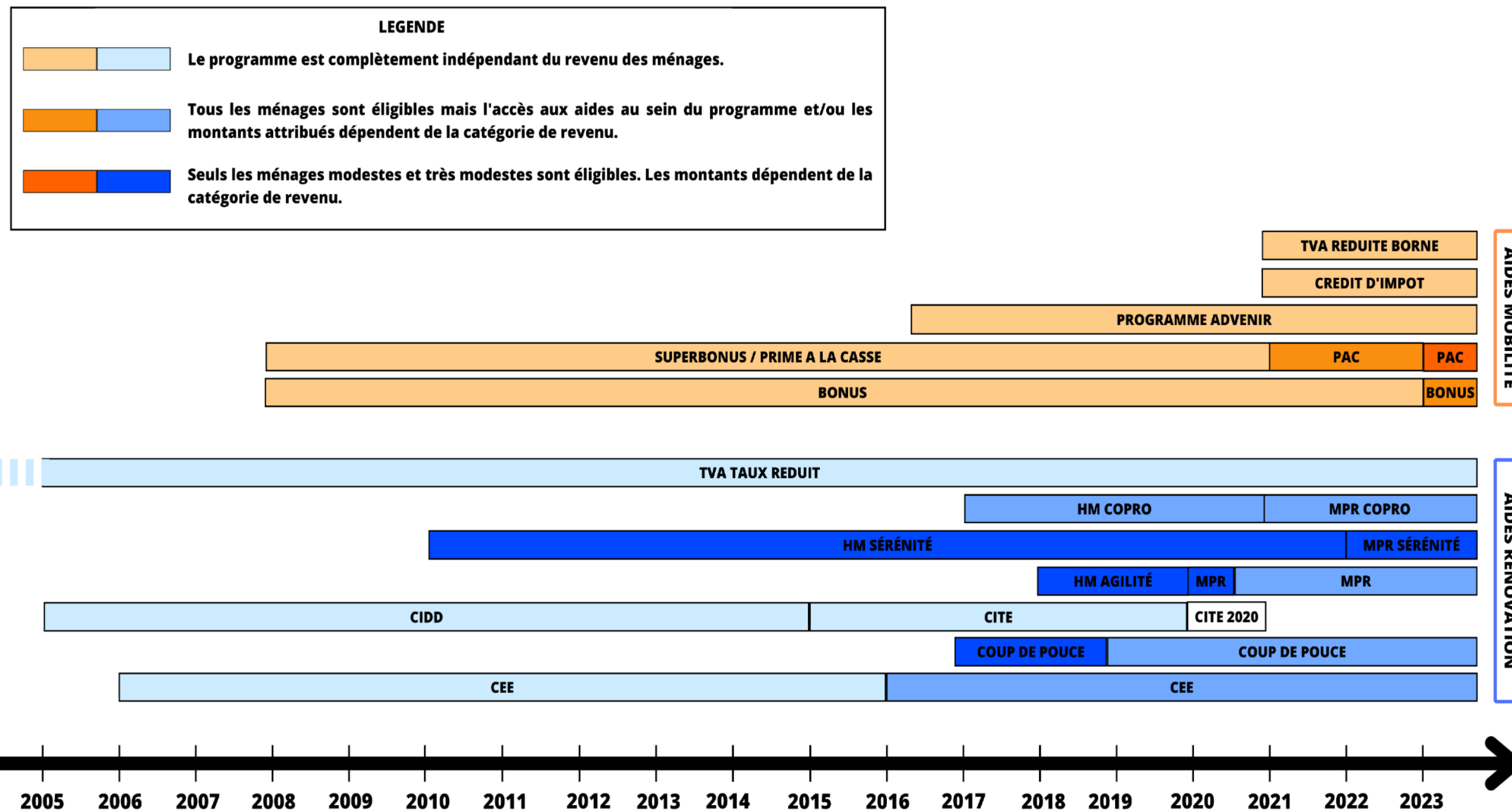
Le montant maximal des subventions auxquelles peuvent prétendre les ménages est passé d'environ 20 000 € en 2008 à environ 50 000 € en 2023, soit une augmentation de 160%.



Source : INSEE, 2023



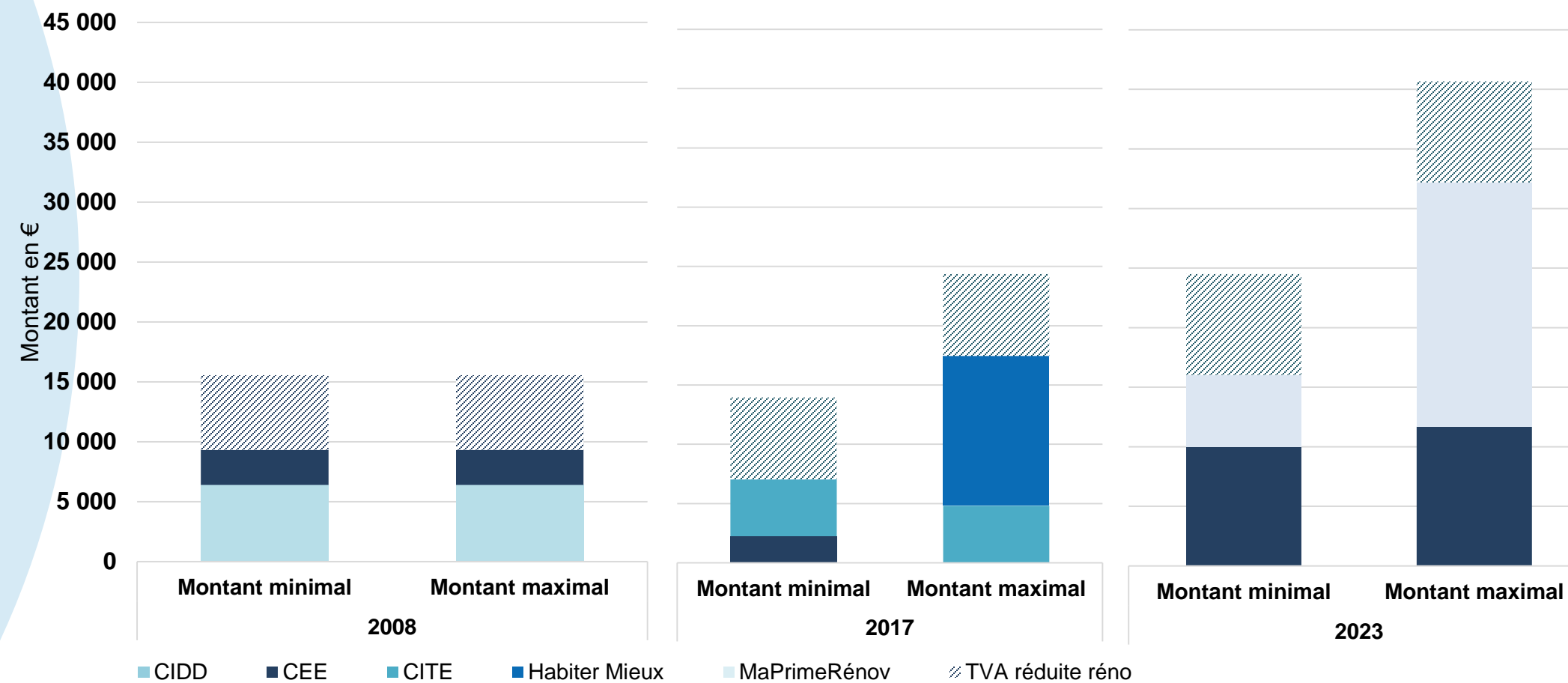
De plus en plus de programmes d'aides sont ciblés vers les ménages modestes



Les subventions pour la rénovation sont de plus en plus ciblées vers les plus modestes

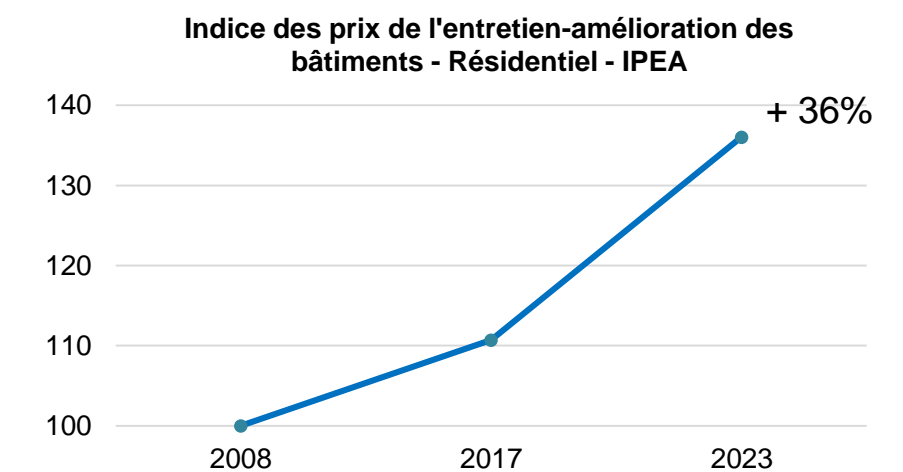


Evolution des montants minimaux et maximaux des subventions à la rénovation

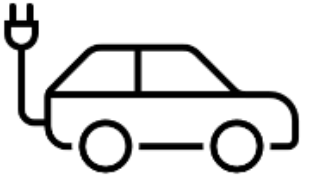


Hypothèses : couple sans enfants, en France métropolitaine. Maison rurale au fioul pour la rénovation. Taux de référence de 20% pour la TVA.

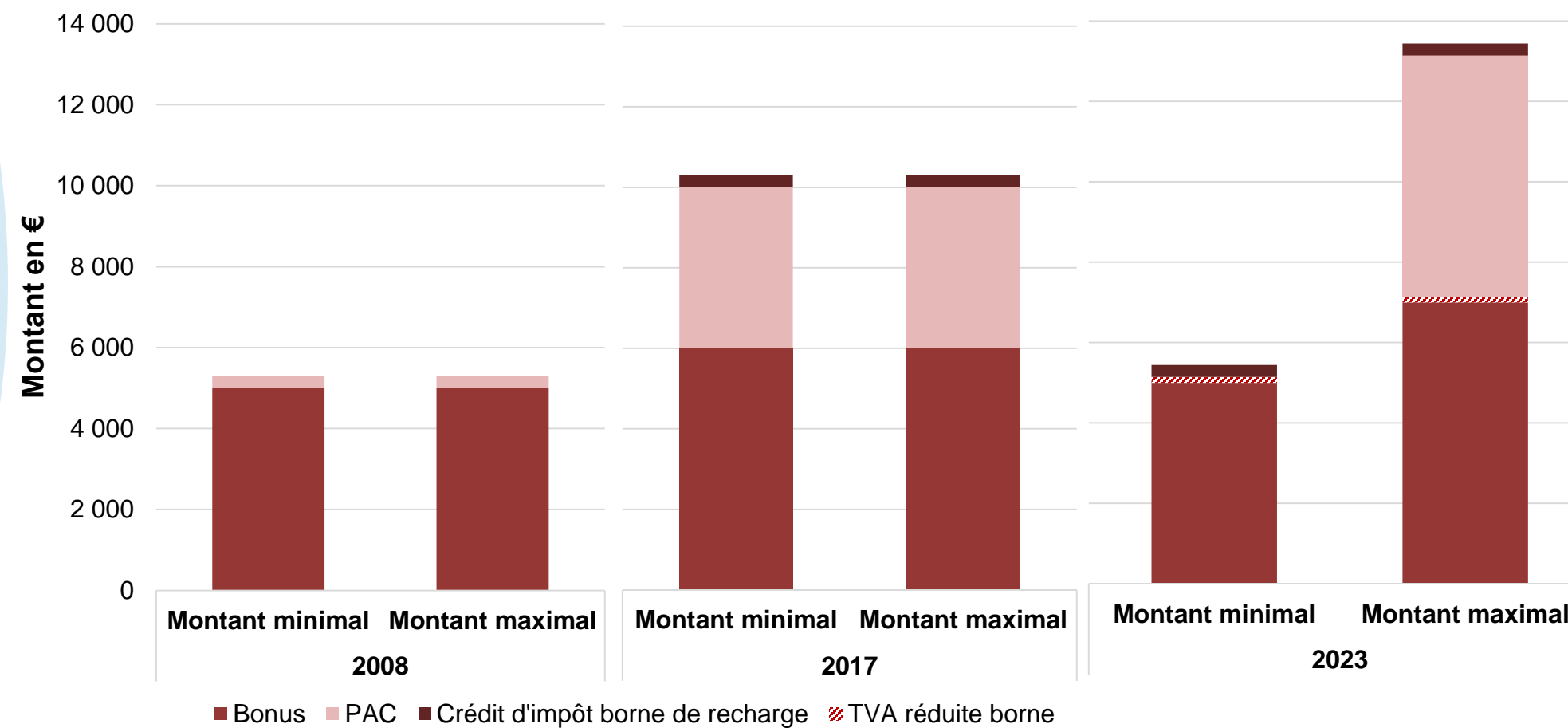
Entre 2008 et 2023, les aides à la rénovation ont augmenté significativement (de plus de **+ 160%** pour les ménages les plus modestes et de **quasi + 60%** pour les ménages les plus aisés).



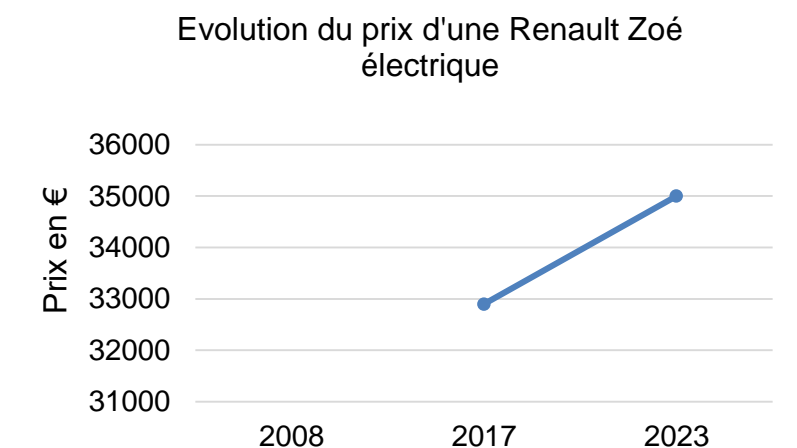
Les subventions à la mobilité électriques sont également de plus en plus ciblées vers les plus modestes



Evolution des montants minimaux et maximaux des subventions à la mobilité électrique



Hypothèses : couple sans enfants, hors bonifications gros rouleur et ZFE, en France métropolitaine. Citadine neuve standard pour la mobilité et maison pour le logement. Taux de référence de 20% pour la TVA.



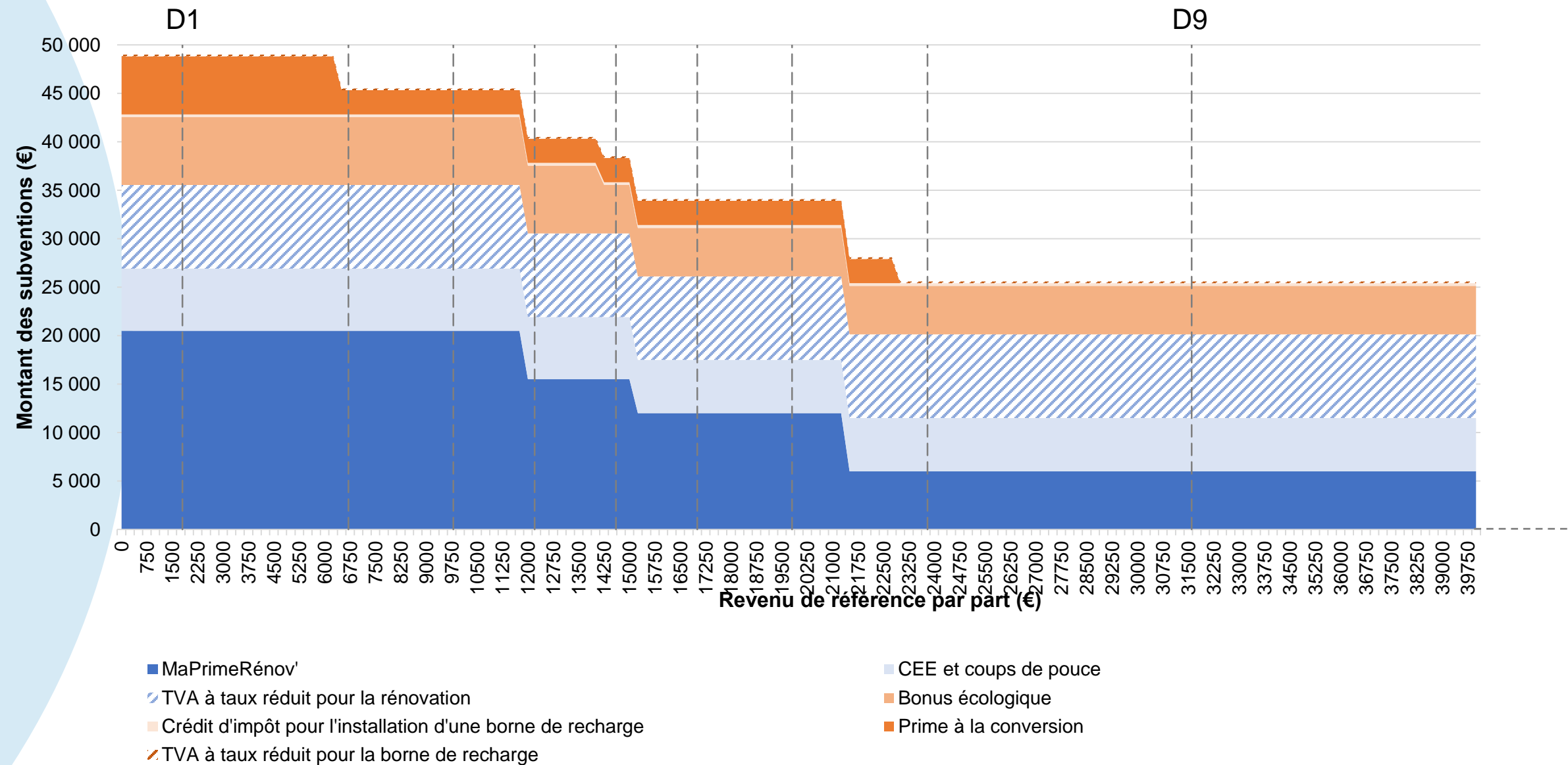
La Renault Zoé électrique n'avait pas encore été mise sur le marché en 2008

Les aides ont augmenté de plus de **150%** entre 2008 et 2023 pour les ménages les plus modestes, et n'ont quasiment pas évolué pour les plus aisés.



Quelle progressivité des subventions en fonction des revenus ?

Subventions à la rénovation du logement et à l'achat d'un véhicule électrique



Hypothèses : couple sans enfants, hors Île de France, hors bonifications gros rouleur et ZFE, en France métropolitaine. Les barres verticales représentent les déciles de RFR/part, pour 2021 (données DGFIP). Pavillon de la reconstruction pour la rénovation, citadine neuve standard pour la mobilité. Taux de référence de 20% pour la TVA.

Les aides augmentent inversement aux revenus : elles sont environ **deux fois plus élevées** pour les ménages les plus modestes que pour les ménages les plus aisés (un rapport compris entre 1,5 et 2,4 suivant les cas – 1,8 et 2,4 dans le cas maison + voiture neuve).



Les enjeux distributifs de l'action pour le climat

- 1. L'impact de la transition sur les ménages**
 - c. L'impact macroéconomique de la transition



1c. L'impact macroéconomique de la transition



Vincent MARCUS

coordinateur du rapport thématique

« Enjeux distributifs »

Sous-directeur au ministère

de la Transition écologique

et de la Cohésion des territoires



1c. L'impact macroéconomique de la transition

Effets prix de production

Renchérissement des biens intensifs en carbone
(petit) effet rattrapage lié à l'indexation des bas-revenus

Effets emploi/réallocation

Des dynamiques de création (centaine(s) des milliers)...et des destructions/reconversions
Équilibres sectoriels vs impacts individuels

Effets finances publiques

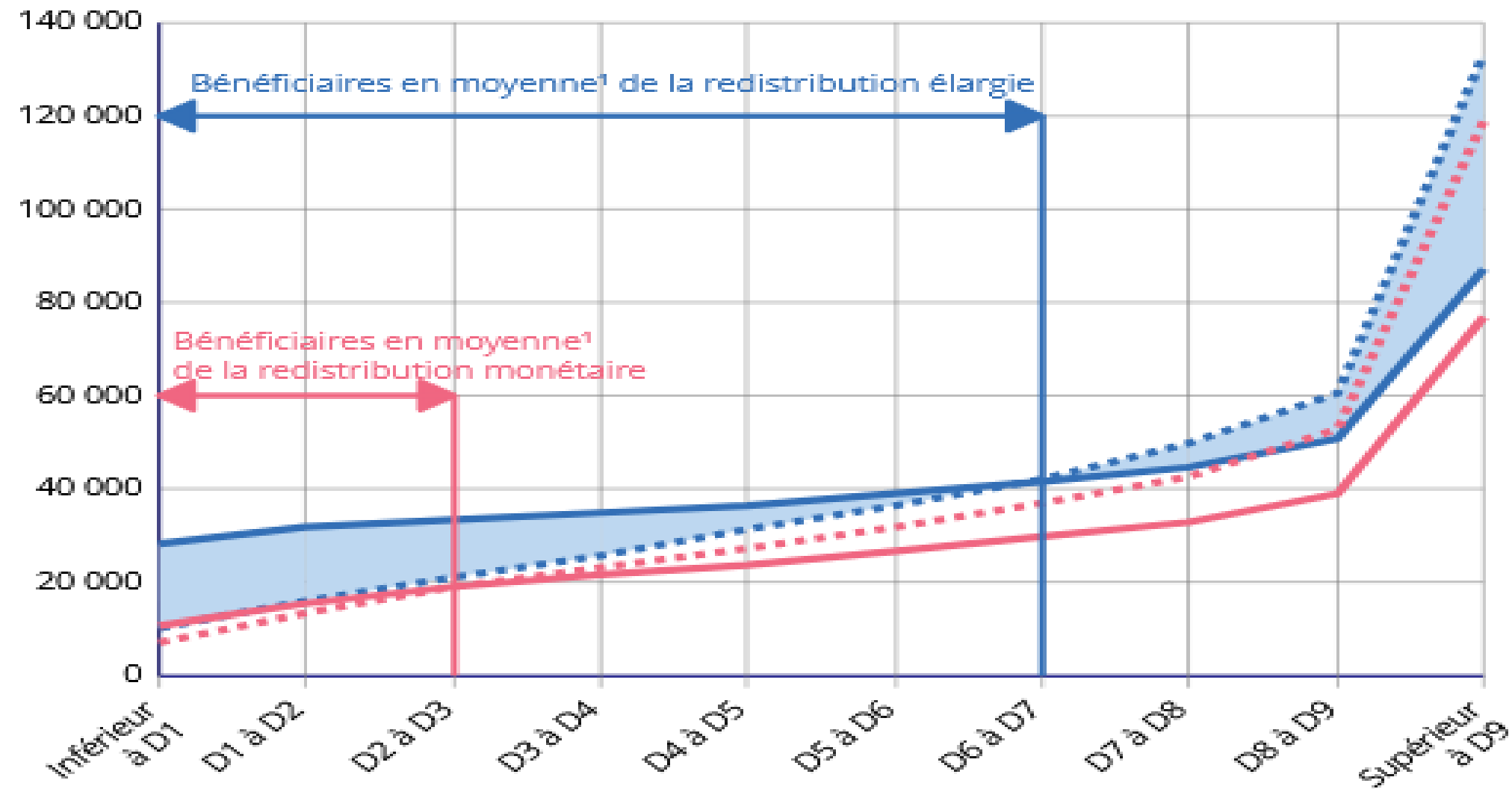
Coût(s) de la transition et politiques publiques
Équilibre/tensions entre perf. éco, équité et objectifs environnementaux
Enjeux distributifs du mode de financement



1c. L'impact macroéconomique de la transition

- Revenu primaire élargi (avant transferts)
- Niveau de vie élargi (après transferts)²
- Revenu disponible (après transferts)²
- Revenu avant redistribution usuelle
- Redistribution élargie moyenne (solde des transferts publics)

en euros par unité de consommation



1c. L'impact macroéconomique de la transition



Nicolas DUVOUX

Professeur de sociologie à
l'université Paris 8 et
président du comité scientifique du Comité
national des politiques de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion (CNLE)



1c. L'impact macroéconomique de la transition

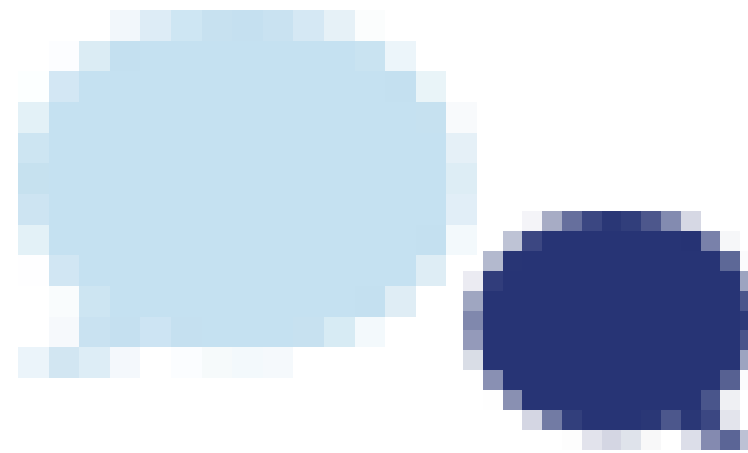


Louise KESSLER

Directrice du programme
« Économie » de l'Institut de l'Économie
pour le Climat - I4CE



Place aux échanges avec le public...



La parole est à vous !



Les enjeux distributifs de l'action pour le climat

2. Quelles politiques publiques pour une “transition juste” ?



2. Quelles politiques publiques pour une “transition juste” ?



Vincent MARCUS

coordinateur du rapport thématique
« Enjeux distributifs »
Sous-directeur au ministère
de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires



Louise KESSLER

Directrice du programme
« Économie » de l'Institut de l'Économie
pour le Climat - I4CE



Nicolas DUVOUX

Professeur de sociologie à
l'université Paris 8 et
président du comité scientifique du Comité
national des politiques de lutte contre la
pauvreté et l'exclusion (CNLE)



Articulation Climat >< social

